
Adresse de l'équipage du vaisseau républicain "Le Patriote" qui réitère son serment de fidélité à la Convention, transmise par le citoyen Lucadou, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'équipage du vaisseau républicain "Le Patriote" qui réitère son serment de fidélité à la Convention, transmise par le citoyen Lucadou, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 65;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31750_t1_0065_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

envoyées par elle à l'administration du département de la Marne.

3°. Quatre étendards du 5^e régiment d'hus­sards en dépôt à Châlons portant les embièmes odieux de la royauté et de la féodalité que le ci-devant commandant de ce corps avoit laissé ignorer au Conseil d'administration.

4°. Quatorze lettres de prêtrise envoyées à l'administration par les c^{ons} dénommés ci-après :

District de Châlons

- 1° J.-L. Vauthier, curé de Bouy.
- 2° Joachim Titrand, vicaire de St-Alpin, de Châlons.
- 3° Jac. Louis Bertrand Le Blanc, curé de St-Etienne, de Châlons.
- 4° Louis Ét. Tierce, vicaire à Châlons, marié.

District de Vitry-sur-Marne

- 5° Garmet, curé de Vavrai-le-Petit.
- 6° Henry Ch. Alexandre, ex-Bernardin.
- 7° J. Fr. Bautenet, ex-Bernardin.
- 8° Cl. Hugueny, curé à St-Ouen.
- 9° J. Christophe Lebonhomme, curé de Songy.
- 10° Alex. Bonaventure Desprez, curé de Sermaize.
- 11° J. B. Pierre, curé à Sommesous.
- 12° Nicolas Joly, curé de St Utin.
- 13° Fr. Roulet, curé de Pargny.
- 14° J. B. Lorcet, ex-Bernardin, marié à Sermaize.

24

Le citoyen Lucadou fait passer à la Convention les témoignages que donne l'équipage du vaisseau le *Patriote*, de son amour pour la République, et de son attachement inviolable à la Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le c^{on} Lucadou au présid. de la Conv.; 19 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Je te remets ci-joint les sentiments dont l'équipage du *Patriote* est animé. La lecture que je leur ai faite du gouvernement révolutionnaire a subgéré (sic) l'adresse que je te fais passer. Organe de la loi, je me fais un devoir de soumettre à la Convention l'expression sincère de leur amour pour la République et de leur attachement inviolable à la Montagne. S. et F. »

J. J. LUCADOU.

[Adresse de l'équipage du « *Patriote* »]

« Les citoyens embarqués à bord du vaisseau de la République *Le Patriote* prêt à mettre à la voile, s'estiment heureux d'aller se mesurer avec les ennemis du dehors, tandis que les Législateurs dont la conduite audacieusement républicaine a étonné l'Europe attentive, continueront de donner des lois qui affermissant la Constitution, apprennent (sic) à l'homme ce qu'il est et lui ordonnent de se respecter lui-même.

(1) P.V., XXXI, 291. Bⁱⁿ, 28 pluv.

(2) C 292, pl. 942, p. 5, 6.

La cabale aux doigts d'argent et l'intrigue à la langue dorée voudront en vain désorganiser un gouvernement où le citoyen réuni est souverain, où le vice est en horreur, où la vertu est commune à toute le monde, où le glaive de la loi toujours suspendu, ne s'appesantit que sur le crime.

Le matelot et l'officier, tous jaloux d'être zélés partisans du gouvernement révolutionnaire décrété par la Convention, réitérent le serment sacré de défendre la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, et de plutôt mourir à leur poste que de l'abandonner. Vive la Montagne ».

Ohé BARÉREO, LETORZECO, GUICHARD,
J.J. LUCADOU, FICHET, LE GUEN,
Guil. LEROUX
[et 103 autres signatures]

25

La société populaire de la commune de Givors, département de Rhône, écrit à la Convention, que, quoique sa population soit de plus de 2 800 ames, elle n'a eu ni émigrés ni prêtres réfractaires; que son don patriotique a été de plus de 10,000 liv., et qu'elle a fourni à la République 33 fusils de munition, 35 sabres, 30 baudriers, 36 habits, 31 paires de guêtres, 12 paires de souliers, 33 paires de bas, 125 chemises. Elle compte sur la frontière plus de 350 défenseurs de la patrie.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Givors, 5 pluv. II] (2)

« Représentants du peuple souverain,

La société populaire de la commune de Givors se sert de notre organe, pour vous témoigner combien elle applaudit aux mesures révolutionnaires que vous déployez pour anéantir les traîtres et assurer par là le triomphe de la liberté et de la République. Au nom de notre société et de notre commune entière dont les principes sont à la hauteur, ce qui le prouve c'est que quoique sa population soit de plus de 2800 âmes, elle n'a eu ni émigrés, ni prêtres réfractaires; que son don patriotique a été de plus de 10.000 l. et qu'elle a fourni à la République 33 fusils de munition, 35 sabres, 30 baudriers, 36 habits d'uniformes, 31 paires de guêtres, 12 paires de souliers, 33 paires de bas, 125 chemises, et 3 sacs; elle compte sur les frontières plus de 350 défenseurs de la patrie. Enfin dès qu'elle a appris qu'après le siège de la rebelle Lion (sic), il régnoit dans Commune affranchie une disette de comestibles, elle envoya aux patriotes 200 mesures de pommes de terre, sacrifice qu'elle a fait avec plaisir, quoiqu'elle ne soit pas dans le sein de l'abondance, puisque son sol ne peut nourrir qu'un huitième de ses habitants, nous vous invitons, Législateurs, nous vous pressons de rester à votre poste et de ne le point quitter que vous n'avez solidement affermi le règne de l'égalité.

(1) P.V., XXXI, 291. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. Fr., n° 510.

(2) C 291, pl. 926, p. 42.